

Communication et RGPD, se mettre en conformité



Contexte et objectifs généraux :

Le RGPD (Règlement général sur la protection des données) est une obligation légale, certes. Parfois présenté de façon anxiogène, et souvent vécu comme une contrainte.

Pour nous être [penchés sur le problème](#), nous sommes convaincus chez Com3elles que c'est pourtant une opportunité pour les structures d'améliorer leurs pratiques, notamment dans l'ESS.

Au-delà de l'obligation il est question également de communication responsable.

Lors de cette formation, le formateur lèvera quelques idées reçues qui circulent sur Internet, vous donnera les bons tuyaux et quelques outils pratiques pour mettre en place cette réglementation dans votre structure.

Compétences visées :

à l'issue de cette formation, l'apprenant sera en mesure de :

- Comprendre les enjeux du RGPD
- Savoir intégrer la RGPD dans sa communication

Moyens pédagogiques :

- Pédagogie interactive et participative
- Alternance d'exposés et de cas pratiques.
- Une documentation est remise en fin de formation

Modalités et délais d'accès :

Nous avoir renvoyé la convention signée au plus tard 24h avant la formation

Suivi de l'exécution :

Feuilles d'émargement signées par le stagiaire, attestation de fin de formation individuelle mentionnant la nature, la durée de l'action ainsi que les résultats des acquis de la formation. Questionnaires stagiaire et formateur

Situations particulières :

Pour toute difficulté ou handicap, veuillez contacter celine.robert@com3elles.com pour voir les éventuelles adaptations à prévoir. 

Durée : à partir de 1 jour

Disponible en :

- Présentiel
- Distanciel
- Mixte

Intervenant : Céline ROBERT

Prérequis :

Aucun

Public visé :

Tout responsable de structure, chargé de communication

Avant la formation, un entretien avec le formateur ou le responsable pédagogique permettra d'évaluer les compétences, prérequis et besoins réels pour adapter la formation : contenu, durée et modalités.

[Demander un entretien](#)

Programme* :

1^{ère} partie

- Les idées reçues du RGPD
- Ce que dit la réglementation
- Les bonnes ressources pour se lancer

2^{ème} partie

- Mettre en conformité son site Internet
- Mettre en place les registres
- Outils pratiques
- Questions / réponses

Le plus :

Moins de culpabilisation, plus d'astuces, des cas pratiques et des outils

Discutons-en !

* Personnalisable : programme indicatif pouvant être ajusté en fonction des évaluations et des besoins réellement identifiés

Dernière modification : Mardi 25 Avril 2023